

Climat: non, l'Accord de Paris n'est pas condamné à l'échec

LesEchos.fr Analyses et Editos 10 DÉCEMBRE 2017 JOEL COSSARDEAUX

[HTTPS://WWW.LESECHOS.FR/10/12/2017/LESECHOS.FR/030975700336_CLIMAT---NON--L-ACCORD-DE-PARIS-N-EST-PAS-CONDAMNE-A-L-ECHEC.HTM](https://www.lesechos.fr/10/12/2017/LESECHOS.FR/030975700336_CLIMAT---NON--L-ACCORD-DE-PARIS-N-EST-PAS-CONDAMNE-A-L-ECHEC.HTM)

Alors que Paris accueille demain mardi le One Planet Summit, les indicateurs mesurant l'évolution du climat sont toujours plus alarmistes. Pour autant, le sentiment d'échec qui a prévalu après la COP23 de Bonn ne correspond pas à la réalité. Les objectifs tracés par l'Accord de Paris de 2015, qui doivent être formellement adoptés en 2018, n'ont pas été remis en question.

Disparition accélérée de la biodiversité à cause du réchauffement, élévation probable des températures de plus de 3 degrés, **reprise des émissions de gaz à effet de serre (GES)** et nouveau record mondial de chaleur attendu en 2017... L'avalanche de mauvaises nouvelles sur l'état de notre planète, qui s'abat à la veille de chaque conférence mondiale sur le climat, aura été d'une rare intensité s'agissant de la COP23 qui vient de se tenir à Bonn.

Lire aussi :

> **Réchauffement climatique : la planète va droit dans le mur**

> **Quel bilan deux ans après l'euphorie de la COP21 ?**

Deux ans après la conclusion de l'Accord de Paris par 195 pays, l'euphorie n'était pas de mise. Sur fond de désengagement américain, le clivage entre les pays du Nord, qui portent une responsabilité historique dans le réchauffement, et les pays du Sud, qui ont en font les frais et revendiquent un droit légitime au développement, est réapparu aux premiers jours de la conférence présidée par les Fidji. L'exact contraire de l'esprit qui a guidé l'adoption du texte historique du Bourget, le 12 décembre 2015, fondé sur la contribution de tous les Etats, les pauvres comme les riches.

Méfiance passagère

Un climat de méfiance heureusement passager mais malvenu à deux ans de la mise en oeuvre de cet accord. D'autant plus que la COP de Bonn avait pour objet d'en préparer les modalités. Et c'est bien ce à quoi se sont consacrées les délégations des pays, loin des postures affichées hors des salles de négociation. « *La COP a rempli son contrat* », jugeait **Laurence Tubiana**, directrice générale de l'European Climate Foundation, à son issue. « *Même s'il n'y a pas de grandes avancées spectaculaires, les choses avancent dans le bon sens* », considérait le climatologue Jean Jouzel.

Lire aussi :

> **Tout ce que vous devez savoir sur la COP21**

Aucune délégation n'aura fait obstruction aux premières ébauches du « rulebook » dont la COP23 a accouché, pas même celle des Etats-Unis. Ce document constitue le mode d'emploi de l'Accord de Paris et doit être adopté fin de 2018 à la COP24 de Katowice, en Pologne. Il doit contenir les règles et procédures qui s'appliqueront à tous les pays pour vérifier, en toute transparence, leur engagement à réduire leurs émissions de GES. A Bonn, ses têtes de chapitre ont été actées. Parmi celles-ci figure l'harmonisation des NDC, les engagements nationaux de réduction des GES transmis à l'ONU à l'automne 2015.

Le rendez-vous de 2020

L'échéance des objectifs fixés dans ces documents varie fortement selon les pays : 2025 pour les uns, 2030 pour les autres. L'enjeu est de réussir à les placer tous sur une même ligne d'arrivée sans que

cela n'entraîne un relâchement de l'effort chez certains ou, au contraire, une contrainte insupportable pour les nations en développement. Il s'agit aussi de mettre tout le monde sur la même ligne de départ, la plupart de ces NDC devant démarrer en 2020, mais pas tous.

Autre réglage essentiel, celui du mécanisme de révision à la hausse de l'ambition. La somme des engagements pris dans ces NDC ne représente qu'un tiers du chemin qui mène à l'objectif suprême de l'**Accord de Paris** : rester sous les 2 degrés de réchauffement et même sous 1,5 degré si possible. Il y a deux ans, à Paris, la décision avait été prise de relever pour 2020 le niveau de ces engagements, dont l'inventaire doit être dressé tous les cinq ans.

Tout l'enjeu du « dialogue de Talanoa », approuvé à Bonn, est là. C'est sur ce mode d'échange « *inclusif, participatif et transparent* » que la présidence fidjienne mise pour négocier en douceur avec les pays d'ici à la COP de Katowice, où un bilan collectif de leurs émissions de GES doit être présenté. Celui-ci permettra de déterminer l'effort supplémentaire à accomplir, avant de le répartir.

Nouveaux acteurs

Surtout, la conférence de Bonn a fait émerger les acteurs non étatiques à la pointe du combat climatique et de façon assez massive. A elle seule, la coalition des villes, des entreprises et des universités adhérentes à l'« America's Pledge » pèse plus de la moitié du PIB des Etats-Unis. Ce type d'alliance vise à compenser le **désengagement de Washington** de l'Accord de Paris. Il n'en fait pas moins peser un risque, celui d'encourager les Etats les moins allants à se défaire sur ces acteurs.

Tous les beaux gestes annoncés à Bonn ne doivent pas faire oublier que les financements en direction des pays en développement restent le nerf de la guerre. Or le Fonds vert pour le climat, qui leur est destiné, est en panne. **Les Etats-Unis sont revenus sur leur promesse de lui apporter 2 milliards de dollars** sur les 10 milliards que les pays riches se sont engagés à verser. Les mêmes avaient annoncé en 2009 à la COP de Copenhague qu'ils mobiliseraient 100 milliards de dollars par an à compter de 2020 pour aider les pays du Sud à poursuivre leur développement. A deux ans de l'échéance, on s'en rapproche. Fin 2016, l'OCDE chiffrait le total des financements climat à 58 milliards d'euros en 2015.

Une bonne partie de l'enjeu du One Planet Summit de mardi à Paris se tient là. Idem pour le Climate Finance Day, qui précède lundi le « sommet de la riposte » au retrait américain voulu par Emmanuel Macron. Une journée où seront mises en évidence les initiatives les plus innovantes pour accélérer le financement de la transition énergétique et de l'adaptation au réchauffement climatique. « *L'idée est de montrer que les choses bougent dans ce domaine et qu'il y a des synergies entre le privé et le public* », commente un expert, qui espère un foisonnement d'annonces.

Joël Cossardeaux